

## MARDI 23 OCTOBRE : LE CESE A VOTE SON AVIS SUR "LA FILIERE AUTOMOBILE : COMMENT RELEVER LE DEFI D'UNE TRANSITION REUSSIE ?"

---

*En 2011, la France a produit 2 millions de véhicules. Sur la même période, la Chine en produisait 14 millions, soit 24% de la production mondiale (contre 600 000 véhicules en 2000). Ces chiffres ne sont que la partie émergée de l'iceberg quand il s'agit de détailler les enjeux auxquels est confrontée la filière automobile française. C'est le redressement d'une « filière » manifestant des difficultés structurelles qui ne disparaîtront pas avec la crise financière qu'il faut désormais penser.*

*L'avis de la section des affaires économiques du CESE, « la filière automobile : comment relever le défi d'une transition réussie ? », rapporté par Patrick Bailly (groupe des entreprises), a été adopté ce jour en séance plénière avec 170 votants, 94 votes pour, 35 abstentions et 41 votes contre.*

*« C'est une vision de court terme – comment sortir de la crise, et de long terme – comment pérenniser la filière, que nous proposons dans cet avis. Nous formulons des pistes concrètes pour penser la manière dont la transition peut être conduite, notamment à l'échelle européenne. La stratégie de l'automobile française est à réviser en vue de fonder une véritable « politique de filière » au sens large du terme. D'autant que la filière automobile représente 700 000 emplois directs en France » précise Patrick Bailly, rapporteur.*

### **Préparer le futur automobile en répondant aux préoccupations environnementales et aux défis techniques**

*Pour Patrick Bailly, « l'innovation est le moteur de la compétitivité de la filière automobile, particulièrement en France. Le développement de la « voiture verte » jusqu'à la voiture « 2.0 » est un sujet central ». En ce sens, le CESE préconise dans cet avis de pérenniser les pôles de compétitivité dédiés à la mobilité et d'éviter la dispersion des projets et des moyens ; ainsi que de préserver les acquis du crédit impôt recherche après évaluation du dispositif. « Nous devons préparer le véhicule du futur, poursuit le rapporteur. Pour cela, nous proposons notamment d'accélérer l'émergence d'un marché du véhicule décarboné, d'encourager le progrès dans le domaine des véhicules électriques et hybrides - tout en continuant à capitaliser sur les gisements de progrès du moteur thermique ; et de favoriser le développement d'une économie circulaire pour les matières premières tirées du recyclage ».*

### **Répondre aux défis de la concurrence mondiale et maintenir la compétitivité de la filière française**

*« Nous devons maintenir un marché socle et une production nationale. Il est indispensable pour cela que l'Union européenne se dote d'une stratégie de soutien à sa production industrielle, qu'elle renforce son cadre réglementaire et rétablisse l'équilibre en matière de commerce international face aux obstacles élevés par certains pays concurrents. L'Union européenne doit également déterminer une véritable stratégie industrielle communautaire et traiter le problème sensible des surcapacités. Les aides communautaires doivent être renégociées : les sites les plus anciens et les plus complexes doivent avoir accès à ces fonds dans des conditions comparables aux sites les plus performants » ajoute Patrick Bailly. Le CESE préconise également, sur la base de son avis voté le 12 octobre 2011 sur*

la compétitivité de la France, de trouver une autre assiette que celle du travail pour financer le maintien de notre protection sociale, et ainsi agir sur le coût du travail dans la filière automobile.

« *Nous sommes favorables à la création d'une véritable « filière » via un pacte automobile de seconde génération* » poursuit le rapporteur. Pour le CESE, cela suppose de promouvoir la co-traitance, en lieu et place de la sous-traitance traditionnelle ; d'encourager l'essor des entreprises de taille intermédiaire ; ou de faire émerger une nouvelle plateforme automobile pour dépasser la gestion trop unilatérale et hiérarchisée qui prédomine dans les relations entre les acteurs de la filière.

Enfin, le CESE propose que la mobilité durable soit mise au centre d'une nouvelle conception des politiques publiques locales, en mettant en place une politique de complémentarité afin d'adapter l'offre de déplacement en fonction des territoires et des espaces - temps ; ou en tirant parti des TIC pour que chacun puisse définir une « stratégie » personnelle de mobilité.

### **Relever le défi de l'emploi et la formation**

« *La filière doit relever les défis de rupture et d'évolutions technologiques, de formation et d'élévation des qualifications, de renouvellement de la pyramide des âges de la main d'œuvre. Les conditions de soutenabilité du maintien d'un niveau significatif de conception et de production en France sont au centre d'un véritable dialogue social qui doit impérativement intégrer la problématique de redressement de notre compétitivité* » ajoute Patrick Bailly. Le CESE souligne que les entreprises et les salariés vont devoir se préparer aux mobilités professionnelles prioritairement dans la filière : la GPEC sera l'un des outils indispensables.

Le CESE insiste également dans cet avis sur l'importance de la formation, alors même que la filière automobile y consacre déjà le double de l'obligation légale. Trois propositions sont formulées : faire bénéficier aux formations en alternance et à l'apprentissage du même intérêt qu'outre-Rhin, compte tenu de leur efficacité pour l'accès à l'emploi ; mettre en place une action nationale de communication visant à une restauration durable de l'attractivité des métiers, campagne dont le succès dépendra de la crédibilité des perspectives de la filière française affichées à cette occasion.

« *Enfin, il conviendra d'organiser une conférence tripartite gouvernement, patronat, syndicats afin de confronter les différentes analyses et propositions. Son objectif devra être de sauvegarder l'existence de la filière automobile nationale et de la production sur le site France* » conclut le rapporteur.

***L'avis de la section des affaires économiques a été adopté ce jour en séance plénière avec 170 votants, 94 votes pour, 35 abstentions et 41 votes contre.***

### **Contacts presse**

**Sylvaine COULEUR**

01.44.69.54.05

06.99.37.63.48

[sylvaine.couleur@clai2.com](mailto:sylvaine.couleur@clai2.com)

**Charles SAVREUX**

01.44.69.54.12

07.77.26.24.60

[charles.savreux@clai2.com](mailto:charles.savreux@clai2.com)